

fonctionne suivant un cycle rigoureux. Mais il n'est pas interdit de penser que la christianisation actuelle s'est greffée sur une situation qui contenait les germes d'un système, analogue à celui qu'exposait pour Balap un informateur plus pénétrant.

On pourrait encore supposer que le système s'intègre dans une numération vigésimale, le schéma à six classes n'en étant que le type idéal. Le cycle pourrait alors être conçu comme jouant sur un chiffre de villages qui serait un multiple de six, toute unité sociale en surnombre déterminant des assimilations toujours possibles. On se demande alors s'il ne faudra pas pour résoudre le problème établir un inventaire matrimonial complet, portant sur trois générations. Il n'est pas trop tard pour le faire. Ainsi, s'il nous semble que les affirmations de Deacon ont une base, réduite au seul cas de Balap, extrêmement fragile, le problème de l'interprétation des parentés et des mariages à Ambrym reste entier.

Décembre 1956.

Jean GUIART,
Institut Français d'Océanie,
École Pratique des Hautes Études.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- RIVERS (W. H. R.). — *History of the Melanesian Society*, Cambridge, 1914.
- SWANTON (John R.). — *The terms of relationship of Pentecost Island*, in *American Anthropologist*, N. S., vol. 18, n° 4, p. 455-465, Washington, 1916.
- DEACON (A. B.). — *The regulation of marriage in Ambrym*, in *Journal of the Royal Anthropological Institute*, vol. 57, p. 325-342, London, 1927.
- RADCLIFFE-BROWN (A. R.). — *The regulation of marriage in Ambrym*, in *J.R.A.I.*, vol. 57, p. 343-348, London, 1927.
- RADCLIFFE-BROWN (A. R.). — *A further note on Ambrym*, in *Man*, vol. 29, n° 35, p. 50-53, London, mars 1929.
- SELIGMAN (Brenda Z.). — *Bilateral descent and the formation of marriage classes*, in *J.R.A.I.*, vol. 57, p. 349-375, London, 1927.
- TATTEVIN (B.). — *Sur les bords de la mer sauvage. Notes ethnologiques sur la tribu des Pornowol*, in *Rev. d'hist. des Missions*, p. 82-97, 370-413, 407-429, 557-579, Paris, 1926-1927.
- TATTEVIN (B.). — *Organisation sociale du Sud de l'île Pentecôte*, in *Anthropos*, vol. 23, p. 448-463, Vienne, 1928.
- SELIGMAN (Brenda Z.). — *Asymmetry in descent, with special reference to Pentecost*, in *J.R.A.I.*, vol. 53, p. 533-557, London, 1928.
- BARNARD (T. T.). — *The regulation of marriage in Ambrym*, in *Man*, vol. 28, n° 97, p. 126-127, London, 1928.
- BARNARD (T. T.). — *The social organisation of Ambrym*, in *Man*, vol. 28, n° 103, p. 133-137, London, 1928.
- CAPELL (A.). — *The regulation of marriage in Epi and Nguna*, in *Man*, vol. 38, n° 77, p. 78-79, London, mai 1938.
- LAYARD (J.). — *Stone men of Malekula*, London, 1942.
- GUIART (Jean). — *Sociétés, rituels et mythes du Nord Ambrym*, in *Journal de la Société des Océanistes*, t. VII, n° 7, p. 5-103.
- LANE (Robert and Barbara). — *A reinterpretation of the anomalous six section marriage system of Ambrym, New Hebrides*, in *South Western Journal of Anthropology*, janvier 1957.

Le mouvement coopératif aux Nouvelles-Hébrides. — Le texte suivant ne vise qu'à donner un bref aperçu d'ensemble du Mouvement coopératif dans les Nouvelles-Hébrides, tel qu'il apparaissait au moment d'une enquête effectuée en février 1953, pour le compte du Gouvernement du Condominium, conjointement avec H. Maude, alors attaché à la Commission du Pacifique Sud.

O. R. S. T. O. M.

Collection de Référence

n° I1409

La « Malekula Native Company ».

M. Tailleur, administrateur délégué pour les circonscriptions des îles du Nord et du Centre (district n° 2) estime qu'aujourd'hui la « Malnatco » (1) ne présente plus le même caractère et, partant, plus de danger politique. A son sens, D. Gubbay se retirerait progressivement de l'affaire, surtout du point de vue commercial. Il recruterait encore pour le déchargement des navires mais sur une échelle bien moindre.

Lors d'une entrevue, D. Gubbay confirme son désintéressement personnel d'aujourd'hui vis-à-vis de l'affaire. Il se plaint (sans précisions) des accusations portées à tort contre la « Malnatco » et cite l'attitude plus compréhensive de M. Tailleur. Il déclare que les bateaux sont la propriété sans conteste des indigènes, quoique pas entièrement payés; il en va probablement de même du *Manahine* qui navigue encore pour lui et dont se sert aussi son associé George Wing.

George Wing, vu quelques jours plus tard, insinue que D. Gubbay, par ses imprudences, l'avait mis dans une situation très difficile. Personnellement, lui continuerait à s'occuper de la partie commerciale, tant pour rendre service aux indigènes que pour retrouver au moins en partie sa propre mise de fonds initiale. Il se plaint du manque de coprah dû aux suites du cyclone de décembre 1952, qui fait, dit-il, que les clients des stores de la « Malnatco » se révélaient à peu près tous insolubles.

Sur la demande de M. Freegard, délégué britannique de Santo, M. D. Gubbay aurait décentralisé, en principe tout au moins, son organisation en trois groupes différents : Malnatco (Malekula), Ambnatko (Ambrym), Pennatco (Pentecôte). En pratique, tel qu'en font foi du moins les factures examinées, il considérerait chaque groupe local comme une unité indépendante, composée d'un store et d'une compagnie, ce qui correspond à une double série de factures établies au nom de l'un et de l'autre. Les relations des groupes locaux entre eux et avec la « maison mère » à Santo semblaient être en principe le ressort de deux sociétés, « Traders Union » pour la partie commerciale et « Transpordon » qui se charge des transports des marchandises et du coprah. Ces dénominations recouvrent sans doute dans les deux cas l'association D. Gubbay-G. Wing. En réalité, cependant, le nom de « Transpordon » n'apparaît que fort rarement et c'est « Traders Union » (ou Traders Limited) qui se charge de tout y compris les réparations de la pétrolette *Venudel* dont la coque fut achetée à M. Klein il y a plusieurs années. Typique de ce système de comptabilité est le fait qu'à Vao par exemple des ventes de coprah à « Traders Union » sont mises au crédit et du store et de la compagnie. On explique le fait que le solde soit toujours débiteur par le coût des réparations du *Venudel* et par le manque d'argent actuel des indigènes. Le *Venudel*, de nouveau en réparation (2) a travaillé en 1952 pour le compte des gens de Vao; il va être repris en charge par leurs collègues de Matanvat, qui leur reprochent d'avoir travaillé à perte durant toute l'année passée. Le *Manahine* navigue toujours pour G. Wing et D. Gubbay. La petite pétrolette *Lano* sert à rassembler le coprah des environs de Matanvat et aux petites liaisons entre Tontar (Matanvat) et le canal du Segond.

(1) Guiart Jean, « En marge du 'Cargo Cult' aux Nouvelles-Hébrides, le mouvement coopératif dit 'Malekula Native Company' ». *Journal de la Société des Océanistes*, vol. 7, n° 7, p. 242-247. Paris, 1951. Ou du même auteur « The Coöperative Called the Malekula Native Company. A border line type of Cargo Cult », *South Pacific*, vol. 6, n° 6, p. 429-432, Sydney, septembre 1952.

(2) Mise en peinture et quelques parties de bois à changer.

Vao.

Autant que l'on puisse se rendre compte, le store, à peu près vide, situé dans une demi-lune bien installée, est peu en dette vis-à-vis de « Traders Limited » (£ A. 152.17,4), mais la compagnie locale semble être redevable de £ A. 478.16,11 pour la réparation du *Venudel*, compte tenu de deux livraisons de coprah et d'un versement en argent. Deux autres versements en argent et une livraison de coprah semblent être au crédit du store et s'ajoutent au produit des ventes commerciales, c'est-à-dire l'argent de la caisse, qui est ramassé par G. Wing. La situation de la coopérative de Vao semble avoir été la suivante fin 1952 :

DÉBIT		CRÉDIT	
Solde débiteur 1951.....	£A 330. 0,5	Produits de ventes.....	£A 184.17,10
Réparations « Venudel », achat de pièces	461. 2,5	Livraison coprah.....	82.18, 9
		Versement en argent	124.13, 0
Fourniture marchandises...	245. 7,9	Crédit total.....	£A 392. 9, 7
Débit total.....	£A 1.036.10,7		
Solde débiteur.....	644. 1,0		

Si ce schéma devait se poursuivre sans encombre, la coopérative locale resterait sans doute indéfiniment endettée vis-à-vis de « Traders Limited » tant par le jeu des réparations de bateau que du fait de l'enlèvement au fur et à mesure de ses disponibilités en argent.

Wala.

Suivant le *big boss* de la Malnatco, Ati, de Wala, les travailleurs recrutés par D. Gubbay seraient payés £ A. 7.10, ce qui est un chiffre presque normal pour le moment. Le coprah leur est acheté au cours avec l'argent de la caisse du store à moins qu'ils n'aient pas des dettes envers « Traders Union » ; c'était le cas à l'époque, où ils devaient encore £ A. 800 sur la fourniture de marchandises de Noël 1952. Le magasin était très bien achalandé alors que celui de Vao était vide. Il est situé dans une case indigène mais devait être transporté dans une demi-lune dont la construction tout à côté est presque achevée.

Matanvat.

Au début 1953, ce store situé à Tontar était peu achalandé ; il avait un débit de £ A. 723.2,7 vis-à-vis de « Traders Union » alors que la compagnie de Matanvat était créditrice de £ A. 101.8,2. La pétrolette *Lano* était tirée à terre par économie comme il n'y avait pas de coprah à charger sur les petits mouillages de la côte. Il n'y avait pas trace ici dans les écritures de dettes des membres vis-à-vis du store. Kaku et Joe (les Storekeepers) semblaient conduire l'affaire à leur façon sans informer leurs concitoyens. Au sud de Matanvat, à Tenmian et Espiègle Bay l'influence de la Compagnie semble avoir été presque éliminée.

South West Bay.

Il y a une demi-lune aménagée en store et une pétrolette pour le moment en panne à Lawa. Le mauvais temps n'a pas permis d'y aborder. Il n'a pas été possible

d'obtenir beaucoup d'informations précises sur les activités locales; la collectivité locale semble déterminée à rester dans le cadre de la « Malnatco » malgré les efforts de M. Whyte, le missionnaire presbytérien nouvellement arrivé, qui voudrait organiser un mouvement sur lequel il aurait un certain contrôle. A l'époque, rien ne semblait fait de ce côté.

Olal.

Il y a un store (demi-lune) en activité à Olal mais il n'a pas été visité.

Bulhak.

D'après G. Wing, les gens de Pentecôte auraient cessé de travailler avec lui. Effectivement, ce dernier a ramassé l'argent du store pour la dernière fois en octobre 1952 et a payé le salaire du storekeeper (£ A. 2.0 par mois). Le store semble être une affaire viable; en janvier 1951, une douzaine de « Singlets » qui leur avaient été facturés par Georges Wing à £ A. 3.10 ont été vendus £ A. 5.2. Une natte est passée de même de 13 à 15 shillings. Des marchandises livrées au milieu de 1952, en échange de 8 tonnes de coprah, ils ont tiré £ A. 150 qui sont en caisse en plus d'un reliquat de £ A. 80 d'articles non encore payés par les acheteurs. En octobre 1951, une livraison de 2 tonnes de coprah leur a été payée en tout £ A. 41.13,4, ce qui, à l'époque, était un prix inférieur, semble-t-il, d'au moins 100 % au cours normal.

L'idée de construire une grande route qui desserve toute l'île de Pentecôte, et dont les premiers travaux avaient provoqué l'intervention de M. Guédès en 1947, est abandonnée. Un projet moins ambitieux d'une route carrossable reliant les villages de Gulhak et Leratowo doit être achevé mais il n'y a pas d'argent pour faire venir l'auto qu'on leur aurait promise. En août 1951, ils ont versé 180 sacs de coprah (environ 8 tonnes) pour faire venir une pétrolette mais ils n'en ont encore rien vu. A noter la réserve dont font preuve les dirigeants locaux, Daniel (Leratowo) et Siméon (Bulhak), catholiques, vis-à-vis des Révérends Pères de la Mission de Melsisi.

Longana.

Ce point d'Aoba est le fief de Paul Tamulum, l'un des fondateurs de la « Malnatco » à Matanvat, et le pays de son père (3). Il est revenu s'installer ici depuis sa dernière sortie de prison. Il a commencé à travailler avec G. Wing mais depuis le mois de juin 1952, il s'est tourné vers Roy Gubbay; sa Compagnie, la « Lomaitai Harbour Company » livre à ce dernier le coprah (4) qui est vendu à Burns Philp. Le montant des transactions est en principe versé à un compte spécial chez cette maison de commerce. L'idée est de laisser là 40 % des sommes reçues, et de rapatrier le reste de l'argent qui serait distribué entre les membres de la Compagnie, excepté 20 % qui seraient versés à la caisse de fonctionnement du

(3) P. Tamulum est en opposition avec le chef local, commerçant lui-même, et le trader européen, M. Busch (ex-missionnaire de la « Church of Christ »). J'ai vu une lettre provenant de Nduindui demandant à Paul d'abandonner ses activités à Longana et de revenir à Nduindui, le pays de sa mère, son vrai pays (Aoba est de tradition matrilinéaire). Il semble probable que cette lettre a été plus ou moins inspirée par Ruben de Nduindui, le dirigeant de la « Church Company » qui vise à étendre ses activités sur tout Aoba et voit, en Paul, un rival.

(4) Il y a trace d'une livraison de 178 sacs (11 tonnes 602) payés £A 412.10,6, fin 1952.

store. L'argent placé au compte servirait à payer éventuellement une pétrolette et une jeep qu'ils ont reçues mais dont ils ne savent pas encore les prix. Le store, construit avec soin en matériaux indigènes, était bien achalandé à Noël. Il restait un stock de sandalettes d'enfants et de chaussures vernissées noires de petites tailles. Nous n'avons trouvé aucune trace de comptabilité.

L'emploi du temps établi par P. Tamlumlum pour la semaine de travail de ses coopérateurs s'établissait ainsi : lundi : travail personnel; mardi : coprah; mercredi : travail aux maisons; jeudi : coprah; vendredi : travail sur les routes; samedi : réunion des coopérateurs.

D'après Paul Tamlumlum, les intentions de Roy Gubbay semblaient être d'aider un indigène ami de la famille tout en profitant lui-même. Il avait offert de vendre son bateau, le *Bateman's Bay* aux indigènes contre la fourniture de 200 travailleurs qu'il se chargerait de placer (5). Leur salaire de janvier à novembre permettrait de payer le bateau, dont il garderait la direction pendant un certain temps afin de former les indigènes à son utilisation. Le *Bateman's Bay* serait ainsi vendu à un groupe d'acheteurs indigènes dispersés dans l'archipel puisqu'il leur a proposé depuis Aoba et Pentecôte jusqu'à South West Bay. Paul Tamlumlum devait partir en tournée de recrutement à cette intention afin d'utiliser son influence personnelle dans les différents centres de la « Malnatco » pour la réalisation de ce projet (6).

Groupes coopératifs indépendants.

Les aspects en sont bien plus variés. On peut y rattacher le cas de Longana, que nous avons traité dans le cadre de la « Malnatco » étant donné les attaches personnelles de Paul Tamlumlum avec cette organisation.

Wala.

C'est le lieu d'une compagnie indépendante dont la fondation avait été favorisée à l'époque par M. Chadeau, Administrateur délégué de la circonscription. Elle existait toujours après avoir fonctionné pendant deux ou trois ans. Son coprah était pris à Wala même par les navires de la Maison Baillande (C.F.N.H.), donc sans intermédiaire. Leurs marchandises étaient achetées en assez grosses quantités (par commandes de 20 à 30.000 francs) à cette même maison. A ce jour ils ne devaient plus rien aux C.F.N.H. Au passif, une dette de £ A. 281 envers John Smith, le commerçant européen de l'île voisine d'Atchin; à l'actif une pétrolette achetée £ A. 400 au Révérend Père Schir de Pentecôte, et le bâtiment du magasin, en matériaux indigènes. Ils devaient encore une somme inconnue au commerçant Lo-Po de Santo dont les factures sont rédigées en caractères chinois. La stagnation actuelle de la compagnie semblait due autant à l'éventail de crédit largement ouvert à l'intérieur du store qu'à la raréfaction du coprah. A noter que le chef Tobi apparaît avoir été expulsé du groupe et a pris la gérance d'un magasin européen acheté par M. Leroux, d'Aoba, à la Maison Hebrida.

Hog Harbour.

Une coopérative était en formation parmi les indigènes de la mission presbytérienne de Hog Harbour. La pierre d'achoppement semblait le manque de pré-

(5) D'après nos informations, il en aurait offert au colon Jean Ratard à raison d'un salaire de £A 10. 0. 0 par mois pour les hommes et £A 6. 0. 0 pour les femmes.

(6) Depuis lors, une intervention administrative a fait avorter ce projet par trop aventuré.

cision de la législation condominiale et le fait que le Gouvernement n'avait pas encore approuvé les statuts transmis par le Révérend Prenter. Le Révérend Prenter voudrait être, statutairement, le responsable financier de la société. En prévision de la création de cette société, la communauté presbytérienne locale avait acheté un bateau à moteur et un camion Bedford neuf.

Nduindui.

Le magasin européen de l'endroit était auparavant tenu par le vieux commerçant Purdy, ancien missionnaire de la Church of Christ, qui venait de prendre sa retraite. L'actuel missionnaire de la Church of Christ, M. Finger, avait projeté de canaliser l'enthousiasme de ses adhérents à l'égard de la coopération et de former avec eux une vaste coopérative de consommation qui aurait acheté à M. Purdy son fonds (£ A. 22.000) et sur cette base aurait organisé un réseau de succursales dans les différents villages de l'île. La Société missionnaire aurait été prête à appuyer le mouvement en garantissant financièrement dans une certaine mesure ses activités, qui auraient été sous le contrôle de M. Finger. Le refus des indigènes d'accepter cette organisation semble avoir été total; les informateurs l'expliquaient en disant qu'on ne voulait plus voir des missionnaires quitter le travail de Dieu pour devenir commerçants. Une coopérative s'est néanmoins organisée dans le cadre du groupe chrétien de la Church of Christ, mais sans l'aveu du missionnaire et, dans une certaine mesure, en opposition avec lui. Le leader Ruben Marav (7) n'a organisé son affaire pour le moment que sur la base d'une société coopérative de production. La Compagnie (Church Company) achète le coprah au cours local ou à un cours légèrement inférieur et cherche à le vendre au cours de Santo. Le bénéfice va aux œuvres de l'église ou à tout autre but jugé valable par le conseil de la Compagnie (composé semble-t-il d'anciens de l'église). Le fonds de roulement a été constitué au début par une cotisation de £ A. 20 versée par chacun des participants. Les opérations de la Société peuvent éventuellement s'étendre à l'ouverture d'un magasin de détail.

Nous avons appris par Ruben Marav et par d'autres informateurs que la Church Company avait fait l'essai de traiter avec un colon de Santo, mais que l'affaire s'était soldée pour elle par une perte de £ A. 600; elle avait acheté £ A. 50 la tonne de coprah que l'autre leur a repris à £ A. 40 en leur promettant le bénéfice éventuel de la consignation (8), qui n'était jamais venu (9). Depuis, Ruben Mara et les siens ont décidé de travailler avec le colon Naturel (le père puis, après la mort de celui-ci, le fils) qui payait le cours de Santo et chargeait sur son propre bateau. Récemment il a affrété *Le Phoque* aux frais de la Compagnie à raison de 800 francs C.F.P. par tonne de fret pour 42 tonnes à charger. Il leur a promis lui aussi le bénéfice de la consignation. S'il tient cet engagement, on ne voit pas bien l'intérêt de l'opération à moins qu'il ne joue sur la dessication qu'il est le seul à pouvoir contrôler. Quoi qu'il en soit, l'arrangement dure depuis plus d'un an et la Church Company a déjà procédé à cinq chargements pour Naturel (10).

(7) Pour cela, Ruben est aussi en opposition avec les teachers de sa propre église pour leur prétention de régler leurs affaires civiles sans lui en référer.

(8) Différence entre le prix payé à Port-Vila ou Santo et celui où le coprah est traité sur la place de Marseille, moins le coût du fret et la valeur de la dessication.

(9) Depuis, la différence a été remboursée à la coopérative par l'intéressé.

(10) Une petite compagnie non visitée a été organisée par les gens de l'«Apostolic Church» près de Nduindui dont le missionnaire, M. Grant, se plaint lui aussi que les autochtones ne désirent pas ses conseils.

Tomman.

Entre les gens de l'îlot Tomman et ceux du village de Milip sur la grande terre en face, une compagnie s'était constituée il y a trois ans pour l'achat d'un bateau appartenant au docteur Brossier, d'Épi. Le bateau devait être payé par la fourniture de coprah et par la production d'un certain tonnage sur la plantation même du docteur Brossier, les travailleurs étant simplement nourris. La disparition du bateau au cours d'un cyclone a arrêté, de fait, l'exécution du contrat alors que le bateau était presque payé. Il en est demeuré un litige qui devait être tranché par la voie judiciaire.

Akamb.

Une petite compagnie s'était formée en 1950 sur cet îlot, groupant toute la population d'alors, soit 175 habitants, mais l'activité a été réduite à néant à la suite du cyclone de décembre 1951. Les marchandises du store n'ont pu être renouvelées parce qu'elles avaient été vendues à crédit et qu'il n'y avait plus d'argent pour en acheter. Un renouveau d'activité se prépare en vue de l'achat commun d'une pétrolette.

Tongoa. Emae.

Il y a là deux coopératives, la première sous l'égide directe de la mission, la deuxième indépendante; mais, n'étant pas allés sur place, nous n'avons pu recueillir aucune information.

Nguna.

Un groupement coopératif existait là il y a quelques mois; mais l'abus du crédit intérieur et les discordes provoquées par ce fait même l'ont mis en faillite. Favorisés par le missionnaire presbytérien, M. Crump, qui avait fait venir de Nouvelle-Zélande et posé lui-même le moteur de leur bateau ils commerçaient directement avec Port-Vila tant pour la livraison de leur coprah que pour l'achat des marchandises, et les bases de l'affaire étaient très saines. Avec la suppression du crédit aux membres, cette coopérative pourrait probablement fonctionner de nouveau du jour au lendemain avec très peu de supervision.

Tanna.

La notion de coopération est à Tanna, comme dans le reste de l'archipel, une notion assez ancienne. Avant la guerre, les gens de White Sands ont disposé d'un assez grand voilier avec lequel ils commerçaient directement avec Port-Vila. Depuis 1945, plusieurs essais ont eu lieu pour constituer un mouvement important qui permettrait de court-circuiter les commerçants européens établis sur l'île. Une tentative de grande envergure fut tentée en 1947 par le moyen d'un accord entre les assesseurs Nagat, Joe, Nalpin, James Yehnayeti et M. Pouillet de Vila, qui venait de s'installer à Tanna et offrit de servir d'agent coopératif. Cet accord, fait à l'époque sous l'égide des deux délégués du Condominium, M. Colley et M. Jocteur, suscita des réactions violentes de la part des traders déjà installés. Finalement, M. Pouillet s'installa à son propre compte et réussit bien, la différence entre les cours moyens dans l'archipel et les prix payés ordinairement à Tanna pour le coprah lui permettant facilement d'offrir un meilleur prix que ses concurrents.

La grande idée de coopérative étant tombée, les principaux protagonistes connurent des fortunes différentes. Nagat est aujourd'hui en prison pour n'avoir ni empêché ni dénoncé en sa qualité d'assesseur une variante récente du mouvement « John Frum ». James Yehanayeü s'est installé comme commerçant et fait apparemment de bonnes affaires. Joe Nalpin cherche sa voie en marge de la compagnie que certains hommes de son district ont organisée en décembre 1950, la Native Co-operative Society (N.C.S.). Les fondateurs en étaient Johnson Lahwa et Charley Nakohma de Yakutèles, et Frank Nëmwanyan et Tom Walake de Sydney (Lenakel); un autre fondateur, reparti depuis, était un homme d'Aoba, Selwyn Garae. Le capital initial était constitué par £ A. 150 versées par les fondateurs. Le recrutement s'est poursuivi depuis, les nouveaux adhérents versant un droit d'entrée de £ A. 10 à £ A. 20 déposées chaque fois au compte courant de la N.C.S. chez Burns Philp à Port-Vila. Aujourd'hui la N.S.C. a des adhérents autour de Lenakel, à Lopëhna, Laruanu et jusqu'à Lënomowet. La N.S.C. se veut coopérative de consommation et de production. Elle achète le coprah et tient un magasin bien achalandé qui est en même temps boulangerie; mais la réalité des résultats ne correspond pas tout à fait à son ambition. Pour tout ce qui est du régime intérieur elle fonctionne sans aide. Au début de 1952, le missionnaire presbytérien, le docteur Armstrong, expliqua à Johnson Lahwa comment calculer ses prix de revient, mais il se garde bien d'intervenir; de même, le délégué britannique se fait tenir au courant afin de s'assurer qu'il n'y a pas de discordance qui pourrait obliger à une intervention administrative, mais son action ne va pas plus loin. Ce manque d'aide fait que les membres du groupe ont bien l'impression que c'est leur chose à eux. Mais, s'il est tenu scrupuleusement à jour pour ne pas devenir débiteur, leur compte à la maison Burns Philp ne comporte pas pour le moment de réserve. Suivant Johnson Lahwa qui a donné, ces renseignements, après de difficiles calculs, l'exercice 1951 n'avait comporté aucun bénéfice; par contre, en 1952, le bénéfice était de £ A. 141 au store et d'environ £ A. 100 sur des ventes de coprah qui n'ont porté que sur novembre et décembre. Il a été impossible de savoir le chiffre d'affaires à partir de la comptabilité quelque peu primitive tenue par Johnson Lahwa. L'argent liquide servant à l'achat de fournitures en magasin, la N.S.C. n'a pas en pratique les fonds nécessaires aux achats de coprah auxquels elle se livre. L'argent lui est avancé par Bob Paul, commerçant local, qui travaille en liaison avec la Maison Burns Philp. Bob Paul assure aussi, contre paiement, le transport du coprah jusqu'au dock de la N.C.S. puis, le jour du bateau, il lui achète son coprah et l'embarque à son compte. Le terrain en face du mouillage appartenant à la mission presbytérienne et le docteur Armstrong se refusant à en louer une parcelle à Bob Paul pour établir un dock, l'accord avec la N.C.S. permet à ce dernier de tourner en partie la difficulté. Il semble que, tant que la coopérative ne disposera pas d'un fonds de roulement suffisant pour ses achats de coprah, ses dirigeants seront obligés de se satisfaire de ce système triangulaire : N.S.C., Bob Paul et Burns Philp. L'arrêt complet du crédit intérieur, déjà moindre qu'ailleurs, et une comptabilité serrée lui permettraient certainement de trouver les ressources pour travailler directement avec une maison de Port-Vila.

Au début de 1952, l'assesseur Nagat et les siens avaient tenté, avec l'aide du délégué britannique, M. Bristow, de constituer une coopérative sur une plus vaste échelle. Une somme de £ A. 1.000 avait été collectée et déposée à la délégation britannique. Nagat, Joe Nalpin et James Yehanayeü avaient accompagné M. Bris-

tow à Port-Vila dans le but d'organiser l'affaire. L'indifférence apparente de l'administration condominiale à cette initiative aventureuse, les troubles politiques qui se produisirent à la même époque dans la même région et les mesures administratives qui s'en suivirent mirent fin à l'entreprise. Les 1.000 livres ont été depuis remboursées à ceux qui les avaient versées à l'origine.

Jean GUIART.

Nouméa, 27 mars 1953.

Notes sur les tambours d'Ambrym. — Dès avant mon arrivée sur Ambrym, une de mes ambitions était de recueillir pour le Musée de l'Homme un des beaux tambours sculptés que je savais exister dans l'île. Par bonheur j'en trouvai un érigé sur une place de danse à quelques mètres de la mer, au village de Fanu. Le sculpteur, Naim Lebe, de Mèlbülbül, l'avait taillé il y a une quinzaine d'années pour Rahe Mal, dignitaire habitant au village de Fanu, mais originaire de Wakon, à la pointe Ouest de l'île. Rahe Mal était mort et ses fils devenus presbytériens. Il me fallut néanmoins deux mois de négociations pour acquérir cette pièce pour la somme de dix livres australiennes. Un heureux concours de circonstances fit que le même jour, le tambour put être déchaussé, mis à l'eau et traîné derrière une pétrolette sur une distance de trois milles, pour être embarqué sur un navire australien, à la grande stupéfaction du Capitaine qui n'avait jamais vu pièce pareille. Il est maintenant arrivé au Musée de l'Homme et dressé dans la salle des Arts et Techniques.

Ce tambour était une des plus belles pièces de l'île, tant par son état de conservation, que par le nombre des motifs : visage complet surmontant les bras, triple rangée de dentelures (*watur*), sur le côté prolongées en arrière par quatre spirales affrontées, deuxième visage dit *nana* sculpté sur la nuque.

Voici, tel que me l'a raconté mon informateur John Manu, le processus de fabrication et d'érection d'un tel tambour.

Il faut choisir un arbre à pain qui fasse l'affaire, l'abattre, l'écorcer et l'amener sur la place de danse — pendant ce travail on chante des chansons dans la langue du pays. On entoure le tronc d'un rideau de feuilles de cocotiers et on le protège d'un toit rustique.

Le sculpteur entre maintenant en scène. Avec une feuille *rara* il trace une marque verdâtre, pour délimiter la place des yeux; puis il sculpte le visage : yeux en pastilles ou en amandes, nez renflé à la base et fendu sur le côté de narines étroites, large surface naso-labiale à la base de laquelle une modeste rainure vient indiquer la bouche. On tue alors une poule au profit du sculpteur. Il recouvre l'ouvrage terminé avec des feuilles de coco, puis marque l'emplacement de la fente longitudinale que tout le monde viendra creuser à l'herminette, et sans utilisation d'une technique du feu. Cette fente, *tute* est d'une longueur invariable pour tous les tambours de même catégorie; elle est mesurée sur un ancien tambour. On creuse d'abord sur la droite, puis ensuite sur la gauche, mais moins profondément, sinon, le son ne serait pas bon. On fixe un jour pour l'érection du tambour.

Le trou creusé pour la base du tambour, un homme qui sait trace au charbon sur le visage sculpté un motif en Y, une ligne descendant verticalement à partir du nez et une oblique en dessous de chaque œil, toutes deux convergeant à la base du nez.

On dresse le tambour, (*atintin*) un jeune garçon monte sur les épaules du personnage sonore et avec le lait d'un coco vert inonde le visage sculpté. On avait

O. R. S. T. O. M.

Collection de Référence

n° 17410

301

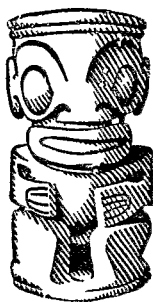
JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DES OCÉANISTES

NUMÉRO SPÉCIAL
consacré aux
NOUVELLES-HÉBRIDES
(Tome XII, 1956)

EXTRAIT



MUSÉE DE L'HOMME
PARIS • XVI^e ARR^T

O. R. S. T. O. M.

Collection de Référence

n° 17408-11409-11410